

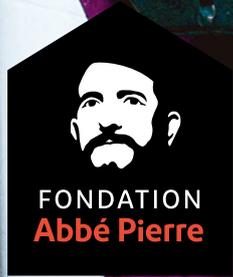
« et les

autres? »



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #111

Covid-19,
le logement au
cœur de la crise



FONDATION
Abbé Pierre

Avril 2021 | 1€



07.

Le fonds d'urgence
de la Fondation en soutien
à des actions exemplaires



08.

Covid-19 : le logement
au cœur de la crise

Sommaire

07. La Fondation **agit**
Le fonds d'urgence de la Fondation
en soutien à des actions exemplaires

08. La Fondation **analyse**
Covid-19 : le logement au
cœur de la crise

Fiona Lazaar : « Contre la misère,
il faut agir plus vite et plus fort »

15. La Fondation **réagit**
Le Gouvernement doit rapidement
recadrer le tir

17. La Fondation **observe**
« Il faut une suite législative
à la loi SRU »

18. **Avec** la Fondation
7^e édition du **« Week-end du Tricot »**

20. La Fondation **se souvient**
Message de l'abbé Pierre

« et les autres ? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :

3, rue de Romainville – 75019 Paris – Tél. : 01 55 56 37 00 – www.fondation-abbe-pierre.fr

ISSN: n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0518 H89713.

Abonnement annuel: 4 €, prix au numéro: 1 € / **Service Donateurs : 01 55 56 37 25** /

Président: Laurent Desnard / **Directeur de la publication**: Christophe Robert /

Rédacteur en chef: Yves Colin / **Journaliste et secrétaire de rédaction**: Delphine Picard /

Maquette: Tiens Donc! / **Impression**: Orient express 6, rue Bezout 75014 Paris / **Routage**: France Routage 2,
av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges – Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.

© Couverture: Yann Levy / Hans Lucas



15.

Le Gouvernement
doit rapidement
recadrer le tir



Pour la première fois, le 2 février dernier, la Fondation présentait son 26^e rapport sur « l'État du mal-logement en France » en version digitale. Autre première, la venue de la ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, Emmanuelle Wargon, au siège de la Fondation, à Paris. À cette occasion, la Fondation a enregistré quelque 2 400 connexions au cours des deux heures de présentation du Rapport retransmises en direct sur ses réseaux sociaux. La Ministre a annoncé sa volonté d'analyser les propositions formulées par la Fondation, en particulier sur la production de logements sociaux et la prévention des expulsions locatives.



Édito

À BRAS-LE-CORPS

À l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons passé le cap d'une année de crise sans nulle autre pareille. Dès les premiers jours de la pandémie, la Fondation a su répondre dans l'urgence aux besoins vitaux qui remontaient de toute part, s'emparant à bras-le-corps de la situation. Je suis fier de ce que nous avons fait rapidement et massivement, grâce au fonds d'urgence que nous avons lancé le 3 avril 2020. En un an, grâce à votre générosité d'une ampleur inégalée, ce fonds d'urgence a abondé dès sa création de 500 000 euros par le Conseil d'Administration de la Fondation, a permis de venir en aide à plus de 250 000 personnes, adultes et enfants, à travers notre réseau de quelque 500 partenaires associatifs répartis sur tout le territoire.

Soutenir les plus souffrants en leur donnant des tickets-service par centaines de milliers, nous ne l'avons jamais fait. Sans hésiter une seconde, le Conseil d'Administration, les salariés et bénévoles de la Fondation se sont mis en ordre de bataille pour répondre à ceux qui avaient faim, marchant en cela sur les pas de l'abbé Pierre. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait et ne nous arrêterons pas là. Car il faut agir encore et davantage. Les besoins sont énormes et les conséquences de cette crise mondiale continuent d'affaiblir durablement les plus vulnérables. Je pense bien sûr aux jeunes, mais aussi aux ménages mal logés, à tous ceux qui ne peuvent assumer charges et loyers devenus bien trop lourds... Il y a tant à faire! Pour le Conseil d'Administration, pour toute la Fondation et pour chacun d'entre vous, chers donateurs, il n'est pas question d'arrêter notre combat. Le fonds d'urgence sera maintenu tant qu'il le faudra et l'interpellation de la Fondation n'aura de cesse de faire entendre la voix des sans-voix, notamment auprès des futurs candidats à l'élection présidentielle. Soyez-en certains, dans « l'après », nous saurons être offensifs pour « faire la guerre à la misère ». ■

Au nom du Conseil d'Administration, je rends également ici hommage à Claude Néry qui nous a quittés en février dernier et qui fut administrateur de la Fondation de juin 1995 à mai 2007.

Laurent Desmard,
Président de la Fondation Abbé Pierre

Mal-logement et territoires

En novembre 2019, la Fondation organisait à Lille un colloque sur les inégalités territoriales et le mal-logement. Vous trouverez sur notre site Internet les actes de ce colloque à télécharger. Ils reprennent l'ensemble des travaux qui ont fondé cette réflexion, notamment l'enquête de terrain menée dans douze territoires. <https://www.fondation-abbepierre.fr/nospublications/publications-regionales>

Pics d'Or #3

Cette année, compte tenu de la gravité de la crise du Covid et de l'ampleur de ses conséquences sociales, la Fondation a pris la décision de ne pas organiser de cérémonie satirique pour dénoncer les dispositifs anti-sdf dans nos villes. Mais elle continue sur le terrain de lutter contre le sans-abrisme et pour la défense des droits des personnes sans domicile.

Tous habitant.e.s

L'espace Solidarité Habitat de la Fondation publie à l'occasion de ses 20 ans, un documentaire dessiné, « Tous habitant.e.s », qui donne la parole aux personnes mal logées et suit pas à pas leur parcours dans la ville. Un ouvrage inédit rédigé à plusieurs mains et plusieurs voix pendant un an, sous la direction de Carole Chaix, illustratrice et Anouk Migeon, architecte.

Réhabiliter et innover

© Néstor Martí (OHCH)



La Fondation participe à Cuba à la rénovation de la vieille Havane dans le cadre d'un projet exemplaire mené par CARE France qu'elle finance à hauteur de 60 %. Développé sur deux ans, il permettra d'améliorer les conditions d'habitat de 21 500 personnes, adultes et enfants, favorisera l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes et participera également à la protection de l'environnement.

Dans les quartiers paupérisés, les installations sanitaires particulièrement vétustes des logements destinés aux personnes âgées seront rénovés ainsi que les logements de transit dans lesquels les familles sont relogées durant les gros travaux de réhabilitation menés par la Ville. Les familles peuvent parfois y séjourner durant 5 ans.



© Néstor Martí (OHCH)

Parallèlement, 2 jardins verticaux seront aménagés et permettront ainsi aux habitants de bénéficier d'un meilleur cadre de vie dans cette capitale parmi les plus peuplées au monde. Cette solution technique innovante sera par ailleurs pérennisée sous la forme d'un enseignement financé à l'école professionnelle du Patrimoine où une centaine de jeunes déscolarisés seront formés aux techniques de création de ces jardins. ■

Lutter contre la discrimination



À Dechy (59), l'association des mineurs marocains du Nord Pas-de-Calais se bat depuis plus de 30 ans contre la discrimination dont sont victimes les anciens ouvriers des houillères, principalement d'origine marocaine, arrivés dans les années 60. Accès et maintien dans un logement décent, droits à la santé et à la retraite...

« Malheureusement, nous constatons que nos enfants, nés en France, continuent d'être discriminés pour trouver un stage, un emploi, c'est pour cela que nous nous battons toujours », précise Abdellah Samate, son président. Ne bénéficiant plus d'aucune aide publique depuis 2020, l'association qui compte quelque 70 adhérents, continue d'accompagner les personnes vulnérables dans toutes leurs démarches. Les ateliers de français et les ateliers d'échange sur les questions quotidiennes (sécurité sociale, banque...) devraient reprendre dès la fin de la crise du Covid. La Fondation soutient à hauteur de 28 % l'activité de cette association qui espère pouvoir développer ses actions de soutien et d'interpellation grâce à l'obtention d'un emploi aidé. ■

Un logement digne

A Chalezeule (25), 3 frères ont bénéficié d'un accompagnement sur plus de deux ans et de travaux d'amélioration de la maison familiale insalubre. Installés depuis 38 ans dans le pavillon dont elle a hérité, la fratrie particulièrement vulnérable et endettée, bénéficie désormais d'un suivi médical (visites et soins quotidiens) et de conditions de vie dignes.



« C'est le maire du village qui nous a contactés pour intervenir auprès de cette famille qui vivait dans la maison sans pouvoir l'entretenir. Nous sommes intervenus en plusieurs étapes ponctuées par de gros nettoyages... d'abord la cuisine où l'évier menaçait de s'écrouler, puis l'isolation des combles et des parois pour réduire la facture énergétique, enfin la salle de bains et les toilettes rénovés et équipés », précise Julien Legay, chef de service Habitat à l'association Julienne Javel, partenaire historique de la Fondation qui a financé à hauteur de 50 % ces travaux effectués dans le cadre de son programme « SOS Taudis ». ■

La belle équipe



Georges, Claudie, Micheline, Olivier, Christelle, Zahia, Samir, Houaybe, Sébastien, Camille, Kada... ils sont 11 bénévoles, femmes et hommes réunis autour d'Odile, la plus ancienne, pour lesquels s'engager avec la Fondation, « ça a du sens et ça fait du bien ! » Pas besoin de demander si l'ambiance est bonne au sein de l'équipe mulhousienne où chacun vante les mérites de la libre parole, de la réflexion collective qui enrichit le débat, de la force de la pair-aidance et de l'expérience vécue pour lutter contre le mal-logement et défendre l'accès aux droits des plus vulnérables. « Ici, c'est un laboratoire

de réflexion et d'action où l'on reste attentif les uns aux autres », précise l'un d'entre eux.

Malgré la crise du Covid, la belle équipe, forte de la complémentarité entre ses retraitées et ses jeunes actifs (cf photo), continue à échanger et à travailler en étroite collaboration avec les 8 associations partenaires de la Fondation sur le territoire. Objectif pour 2021 ? Agir et interpeller localement bien sûr, en s'appuyant notamment sur un travail mené avec des étudiants sur les expulsions locatives ou encore sur celui développé avec des chercheurs universitaires sur le plan « Logement d'Abord ». ■

Logement alternatif

Dans l'Essonne, la Fondation soutient à hauteur de 77 % de son budget, un projet associatif exemplaire développant le « Logement d'Abord » auprès d'un public très fragilisé.

Mis en place par le « Comité Départemental de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte 91 », il favorise l'accès au logement pour des personnes en grande précarité (avec troubles psychiatriques et/ou conduites addictives) sans aucune solution de logement.

« Notre objectif, c'est d'accompagner ce public en souffrance, victime de situations discriminantes, jusqu'au logement choisi, et de changer le regard porté sur ce public par les acteurs du logement », précise Cyril Thoumoux, éducateur spécialisé. Une cinquantaine d'adultes sont accompagnés chaque année et peuvent ainsi réintégrer les dispositifs de droit commun. Grâce au logement, ces personnes en grande fragilité se stabilisent peu à peu et s'ancrent dans leur quartier.

État du mal-logement : éclairages régionaux 2021

En prévision, cette année, des éclairages régionaux évoquant notamment la mise en œuvre du plan « Logement d'Abord » sur leur territoire : en avril pour la région Auvergne Rhône-Alpes, en mai pour l'Occitanie, en juin à La Réunion et pour la région Grand Est, en septembre en Paca et en octobre pour la Nouvelle-Aquitaine.

Événement musical

Le rappeur Fianso et la Fondation seront les invités de l'émission web « Rentre dans le cercle » diffusée sur YouTube courant avril. Au programme, des rappeurs et humoristes célèbres pour une émission spéciale dédiée à la Fondation.

La Réunion

Le 1^{er} confinement a accéléré la mise en œuvre du plan « Logement d'Abord » dans l'île. Des coordinations impulsées par l'État et la Fondation ont permis de créer des places d'hébergement avec l'engagement d'éviter tout retour à la rue. En 4 mois, 100 personnes ont été hébergées, dont 70 relogées.

« Des réponses à nos besoins »

Depuis près de 30 ans, la Fondation porte une attention particulière à la formation des équipes salariées dans ses réseaux de Boutiques Solidarité, Pensions de famille et « Un domicile fixe et décent pour tous », dans le respect de la confidentialité et avec l'appui de tiers professionnels extérieurs. Santé mentale, éthique et travail social, accès aux droits... jusqu'en juin, 6 formations sur 2 jours seront ouvertes à tous et 25 journées de « Paroles d'hôtes » ou « analyse des pratiques » bénéficieront aux hôtes de 35 Pensions de famille. « On échange avec une grande liberté de parole, et ça, c'est spécifique à la Fondation. En plus, les intervenants sont de qualité, cela nous évite d'aller chercher des réponses ailleurs », précise Stéphane, hôte à la Pension de famille d'Angoulême depuis 3 ans, qui avait par ailleurs apprécié la formation sur le vieillissement, en 2019. Christine, responsable de la Boutique Solidarité de Toulouse, se souvient de



la visioconférence animée par une psychologue lors du 1^{er} confinement : « Nous étions le seul accueil de jour ouvert en continu, elle nous a beaucoup rassurés et aidés à tirer « les fils de la pelote de laine » que constituait la crise sanitaire : nous avons une forte pression, une grosse responsabilité. C'est très important pour nous de partager nos questionnements. Quant aux formations, elles répondent vraiment à nos attentes, à nos besoins. » En février, les premières formations en présentiel reprenaient à Paris, en respectant le protocole sanitaire. ■

Un toit économe en charges



Grâce au financement de la Fondation à hauteur de 10 % dans le cadre de son programme « Toits d'Abord », l'association « Revivre » a financé des travaux d'isolation d'un studio situé en plein centre de Caen acquis en 2018. La consommation énergétique du logement a été réduite de 73 % et Benoît, bénéficiaire du Rsa et accompagné par l'association, s'y est installé en mai dernier.

« C'est une étape essentielle pour moi, j'ai signé un contrat de location pour 3 ans et je me sens vraiment libéré d'un poids. Je peux me consacrer à 100 % à ma recherche d'emploi, sans avoir à me soucier de trouver un logement pérenne. Je me sens privilégié par rapport à beaucoup d'autres qui ne sont pas dans ce cas... »

Originaire de Caen, Benoît travaille dans l'hôtellerie-restauration. Il a connu des mois de galère dans les années passées. « J'ai vécu plusieurs mois en foyer et avant cela, j'ai connu les appels au 115. J'ai passé une quinzaine de nuits dehors... quand il fait -7°, c'est vraiment dur ! Malgré le contexte, je ne perds pas espoir pour le travail. J'espère qu'on va bientôt pouvoir reprendre une vie normale. Avec les APL et le loyer accessible ici, j'ai un reste-à-vivre de 400 euros. Les fins de mois ne sont pas toujours évidentes, mais je mange à ma faim et je suis bien logé ! » ■



« Les Cuistots Migrateurs » : 100 % solidaire

Le fonds d'urgence Covid-19
en soutien à des actions exemplaires

© Ljubisa Danilovic

C'est au moment du 1^{er} confinement que l'entreprise d'économie sociale et solidaire « Les Cuistots Migrateurs » a fait appel à la Fondation pour mettre en place en urgence un programme de restauration gratuit destiné aux plus fragiles. Distribution aux familles vulnérables, aux habitants du foyer Sorin, à deux autres foyers de travailleurs migrants, aux personnes accueillies à la Boutique Solidarité de Gagny et à des jeunes précaires, étudiants ou non. En quelques semaines, une véritable chaîne solidaire s'est constituée afin de lutter contre la malnutrition de certains d'habitants, dont une grande majorité de personnes mal logées.

Grâce à un partenariat exemplaire entre « Les Cuistots Migrateurs », la Fondation et l'association « Le Chainon Manquant », ce sont 400 repas individuels qui sont distribués gratuitement jusqu'à Nanterre. Et cela depuis dix mois.

« Nous servons sous forme de plateau-repas, un plat de 450 grammes correspondant à 600 calories et un dessert. Les plats 100 % maison sont végétariens pour que tout le monde puisse manger et éviter ainsi le gaspillage.

Nous faisons très attention également aux allergènes. Nous respectons bien sûr la chaîne du froid avec un transport en camion frigorifique. Nous travaillons avec des fournisseurs professionnels qui proposent des produits locaux de qualité», précise Sibille Descateaux, chef de projet aide alimentaire.

Compte tenu des mesures sanitaires, 11 cuisiniers professionnels travaillent au laboratoire de production à mi-temps et tiennent la cadence qui pourrait à temps plein atteindre jusqu'à 1000 repas/jour. « Nous espérons pouvoir pérenniser notre action et continuer à lutter contre la malnutrition. Les besoins sont vraiment là », ajoute Sibille. Initialement prévue pour répondre à l'urgence, l'aide alimentaire s'est révélée doublement vertueuse : en répondant aux besoins vitaux d'une population en grande difficulté, elle a également permis à toute l'équipe des « Cuistots Migrateurs » de continuer à travailler pour l'entreprise qui, depuis sa création en 2016, emploie en cuisine et en CDI des réfugiés ayant obtenu le droit d'asile. Aux « Cuistots Migrateurs » en effet, on ne se contente pas de mettre en valeur toutes les cuisines du monde,

on veut aussi changer le regard porté sur les personnes migrantes en favorisant leur insertion.

« La cuisine, c'est un moment de convivialité universel, c'est sur ce constat que les 2 cofondateurs ont créé l'entreprise. Aujourd'hui nous avons 11 cuisiniers, tous réfugiés irakiens, iraniens, syriens, népalais, sénégalais, bangladais, afghans », complète Sibille.



« Nous espérons pouvoir pérenniser notre action et continuer à lutter contre la malnutrition. »

Le doyen a 36 ans et le plus jeune, mineur isolé quand il a rejoint l'équipe en tant qu'apprenti, a été embauché comme commis à ses 18 ans. « On sait tous ici ce que la précarité veut dire, on est passé par là. Avec ces repas, on nourrit et on donne de l'espoir. Si chacun aide à son niveau, on peut changer les choses », souligne Rashid, le chef de cuisine iranien. ■



Une hausse de 20 à 40 % des demandes d'aides alimentaires selon les territoires

200 000 nouveaux bénéficiaires du RSA

Plan de relance de 100 milliards : 1 % dédié aux plus vulnérables

Des vaccins commencent à protéger du virus, mais la crise économique et sociale continue de faire des dizaines de milliers de victimes. Alors que des pans entiers de la société sont touchés par la précarité, des vies sont préservées grâce à l'accès et au maintien dans un logement digne.

Covid-19

LE LOGEMENT AU CŒUR DE LA CRISE

Gwenaelle a frappé à la porte de Camille, à Rostrenen (22), fin décembre. « *La chaudière à gaz a lâché le 20, je venais de la remplir et n'avais pas encore payé la facture.*

Il faisait 5° dans la maison, j'ai emmené mes enfants au chaud chez mes parents et moi, j'ai loué un gîte. Je ne pouvais pas payer un hébergement pour 4 personnes. Dans l'urgence, il a fallu que je fasse vérifier les 2 vieux poêles et que j'achète du bois. 1000 euros d'un coup, j'étais prise à la gorge. Le matin, j'allumais le four que je laissais ouvert et on se réchauffait devant... ça plus le reste, j'étais à bout. Ma mère s'est inquiétée, elle a appelé l'Agence locale du Centre Ouest Bretagne (Alecob) qui a envoyé Gwenaelle. »

Camille s'est immédiatement sentie reconfortée. « *Quand on a acheté la maison avec mon mari, les propriétaires nous ont fourni de faux diagnostics énergétiques, on a très vite découvert que la maison était une vraie passoire.* » Avec deux salaires à l'époque, les propriétaires arrivent à tenir, mais traversent des

années difficiles. Camille perd son travail, le couple se sépare; vient ensuite le confinement qui bloque tout le monde à la maison et tout retour à l'emploi, puis la panne de la chaudière... Malgré tous ces coups, Camille résiste et se bat : « *Devis des artisans, aide de l'Anah, plan «MaPrimRénov»... j'ai tout fait, mais rien n'a été débloqué à temps.* » C'est pour venir immédiatement en aide à quelque 40 situations de détresse comme celle de Camille que Gwenaelle Le Guellec est missionnée par l'Alecob depuis janvier avec un budget de 30000 euros en poche. « *Je vois des maisons inondées depuis des mois; des logements où ce sont les animaux qui servent de chauffage. Derrière le taudis ou la passoire thermique, je découvre à chaque fois une précarité plus globale. La crise du Covid a fait de gros dégâts psychologiques sur les personnes mal logées et isolées* », affirme-t-elle.

Alors qu'en France, au moins 3,5 millions de Français sont en situation de précarité énergétique, 6 associations nationales de lutte contre ce fléau dénonçaient début

➔ **À Bordeaux, des familles en situation précaire n'ont d'autre solution que de vivre en squat pour éviter la rue.**



© Matthieu Marie / Élie Peyssard

► mars le risque d'affaiblissement par le Gouvernement du dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE) permettant aux ménages modestes de financer des travaux dans leur logement énérgivore.

Au plus près des besoins

Dans le sud de l'Ardèche, la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) effectue la même approche personnalisée, constatant une hausse des commandements de payer pour impayés de loyer sur le territoire. « C'est une région rurale où les revenus sont modestes. Les premières difficultés de loyer sont arrivées en juin-juillet. Nous avons identifié les situations les plus urgentes parmi la soixantaine de dossiers qui passent entre nos mains chaque mois. Nous avons renforcé « l'aller vers » auprès de ces ménages avec une aide financière et un accompagnement complet afin qu'ils ne passent pas entre les mailles du filet », précise Bernadette Bouchet, adjointe au service des politiques sociales et logement de la DDCSPP de Privas. De 114 à 1056 euros, l'aide immédiate versée aux ménages a pu alléger jusqu'à 50 %

de la dette. Un répit qui permet un accompagnement social efficace, malgré le manque de moyens humains. « Nous cherchons vraiment à réduire le nombre de commandements de payer et c'est un travail de longue haleine », ajoute Bernadette qui regrette de ne pas pouvoir plus intervenir alors que le sud-ardéchois, très touristique, a été fortement touché par la crise du Covid. « Cette main tendue, ça m'a sauvée », avoue Mandy, qui a emménagé en janvier dernier à Ruoms dans un F2 avec sa fille de 11 ans. Loyer, charges, courses... même s'il faut encore tout compter, le cercle infernal de l'endettement est enfin rompu. Un cercle infernal qui a débuté le 9 mars 2020 exactement, jour où Mandy a retrouvé un travail qu'elle n'a même pas pu commencer.

► En France, au moins 3,5 millions de personnes sont victimes de précarité énérgétique.



« Depuis plusieurs mois, mes indemnités chômage ne nous permettaient plus de vivre dans la maison que je louais et qui n'était pas isolée du tout. »

Mandy

« Depuis plusieurs mois, mes indemnités chômage ne nous permettaient plus de vivre dans la maison que je louais et qui n'était pas isolée du tout. À l'époque, je travaillais comme aide à domicile, mais mon contrat n'a pas été prolongé. En l'espace de 6 mois, c'était fait, entre le loyer et les charges, j'avais une dette de près de 3 000 euros. L'aide financière a dédommagé en partie mon propriétaire et quand la conseillère lui a expliqué ma situation, il a compris que j'étais de bonne foi. Je me suis sentie vraiment soulagée. Ensuite, l'accompagnement dont j'ai bénéficié m'a permis d'obtenir ce logement social et aujourd'hui, avec le plan d'apurement que Natacha a monté, je sais que je vais pouvoir finir de régler mes dettes », précise Mandy avec émotion.

Natacha Lebre, conseillère en économie sociale et familiale, suit Mandy depuis juin dernier. De la prévention de l'expulsion au relogement, elle accompagne ainsi 15 ménages durant 3 à 9 mois : « Assurer la médiation entre le locataire et le propriétaire, relancer les démarches administratives et la recherche de financement, apporter un soutien en matière de budget... Ici, les situations se sont aggravées au niveau des impayés de loyer et de charges, l'activité touristique n'ayant fonctionné que 2 mois en 2020. »

Début février, un sondage Ipsos révélait que 29 % des Français exprimaient des craintes liées au logement pour 2021 et que 35 % des jeunes craignaient de ne pouvoir faire face à leurs dépenses de logement en 2021. Des pourcentages qui justifieraient pleinement la demande des associations de création d'un fonds national d'aide à la quittance doté d'au moins 200 millions d'euros pour tous les locataires en difficulté, dans le parc privé comme dans le parc public, alors que la Banque de France prévoit un taux de chômage record de 11 % au premier semestre.

« Vivre comme tout le monde »

Dans son logement social à Lisses où elle s'est installée il y a près d'un an, Manuella est enfin sereine et n'attend qu'une chose, récupérer sa fille de 3 ans, en juin prochain. « J'aurai fini ma formation d'aide-soignante ; avec un travail et un toit, je vis enfin comme tout le monde. Ce logement, c'est la vie dont je rêvais, il m'a sauvée. » À 31 ans, Manuella n'a pas été épargnée par la vie : rupture familiale, dépression, hospitalisation, placement de sa fille à l'aide sociale à l'enfance... « Quand j'ai frappé à la porte du CRE en 2018, c'était



« Assurer la médiation entre le locataire et le propriétaire, relancer les démarches administratives et la recherche de financement, apporter un soutien en matière de budget... Ici, les situations se sont aggravées au niveau des impayés de loyer et de charges... »

Natacha Lebre, conseillère en économie sociale et familiale



➔ Écouter, prendre en compte tous les besoins pour accompagner au mieux les personnes mal logées.

ça ou la rue. Thomas et Cyril m'ont redonné espoir et m'ont tout de suite aidée pour tous mes papiers, je pouvais les appeler tous les jours. Ils m'ont soutenue psychologiquement tant que j'en avais besoin et m'ont trouvé une colocation en attendant que ma situation soit réglée. Grâce à eux, tout a commencé à se mettre en place », résume-t-elle. Rendre prioritaires au logement des personnes très éloignées du droit commun, c'est le défi que relève le « Collectif Reloger Essonne » (CRE) depuis 2017 grâce au dispositif « logement alternatif ». Thomas Lemaitre et Cyril Thoumoux, éducateurs spécialisés, accompagnent une cinquantaine de personnes très vulnérables qui font partie de ces « invisibles », ces 300 000 personnes ▶▶▶



@ Ljubisa Danilovic

« Avant, je n'avais rien et sans rien, on a vite des idées noires qui rendent malade. Aujourd'hui, j'ai tout. Je tiens à le dire, quand on est au fond du gouffre, on peut être aidé, il faut garder espoir. »

Manuella

▣ sans domicile recensées en France. « Nous pratiquons ce que nous appelons le non-abandon pour que ces personnes isolées, en grande souffrance psychologique ou psychiatrique, ne soient pas freinées dans leur accès au logement. Au contraire, le logement, c'est le début de leur stabilisation », précise Thomas qui travaille avec son collègue en étroite collaboration avec l'ARS, les CCAS et la Préfecture. Objectif : ne pas créer de dispositifs d'exception mais au contraire relier ceux existants à tous les acteurs, bailleurs compris, afin d'apporter une réponse logement aux grands exclus. « On a un public victime de situations discriminatoires, refusé jusque dans les hébergements d'urgence. On a saisi l'opportunité du plan « Logement d'Abord » pour accompagner ces personnes particulièrement vulnérables sans limite dans le temps jusqu'à l'autonomie dans le logement ». Aujourd'hui, le binôme a assuré le relogement de 17 personnes sur les



53 accompagnées, toutes locataires en titre dans le parc social essonnien. « La stabilité, ça se gagne grâce à la confiance en soi. Cette confiance, on la retrouve en rencontrant de belles personnes, mais aussi en retrouvant les gestes simples de la vie. Faire son lit, la cuisine ; accueillir des amis chez soi. Et ça, seul un logement le permet », note Manuella. « Avant, je n'avais rien et sans rien, on a vite des idées noires qui rendent malade. Aujourd'hui, j'ai tout. Je tiens à le dire, quand on est au fond du gouffre, on peut être aidé, il faut garder espoir. » ■

➔ Des distributions alimentaire ont lieu chaque semaine, notamment à Nanterre, pour les étudiants (en haut) et dans la Boutique Solidarité de Gagny (ci-contre).



Fiona Lazaar

« Contre la misère,
il faut agir plus vite
et plus fort »

Fiona Lazaar, députée et présidente du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Que pensez-vous de la situation actuelle, près d'un an après le début de la crise du Covid?

Ce que nous savons, c'est que notre pays compte un million de « nouveaux » pauvres, du fait de cette crise inédite et depuis près d'un an la précarité de celles et ceux qui connaissaient des difficultés avant l'apparition de la pandémie, s'aggrave. Par ailleurs, on compte désormais plus de 2 millions de bénéficiaires du RSA sur notre territoire. Il est grand temps de prendre des mesures à la hauteur de l'ampleur des difficultés! Comme de nombreuses associations, dont la Fondation Abbé Pierre, je constate que beaucoup a été fait en direction des salariés et de l'emploi en général et c'est une bonne chose. Mais les autres? Ceux qui étaient en situation de précarité le sont toujours et le sont plus encore. Malgré quelques aides ponctuelles positives, ils continuent de pâtir vraiment de la situation. Et je pense bien sûr particulièrement à toute la jeunesse touchée de plein fouet par la crise que nous traversons.

La Fondation a plusieurs fois interpellé le Gouvernement pour que le RSA soit élargi aux moins de 25 ans et que son montant soit réévalué...

Oui, je soutiens tout à fait la Fondation sur ce sujet. Bien loin d'être une mesure d'assistanat, ouvrir le RSA pour les moins de 25 ans et augmenter son

montant relèvent aujourd'hui de la solidarité nationale... Mais je pense aussi qu'au-delà de la question du revenu, il faut absolument proposer aux jeunes un véritable accompagnement social et professionnel. Savez-vous que 43 % des bénéficiaires du RSA attendent 6 mois avant d'avoir un 1^{er} rendez-vous d'accompagnement social? Ce n'est pas acceptable. C'est pour cela que je suis favorable à l'idée d'une Garantie Jeunes universelle qui ne soit plus seulement un dispositif limité dans la durée et destiné à certains jeunes, mais un droit pour tous les jeunes et un droit prolongé autant que nécessaire.



« 43 % des bénéficiaires du RSA attendent 6 mois avant d'avoir un 1^{er} rendez-vous d'accompagnement social »

Les longues files d'attente étudiantes que l'on a vues début février devant les distributions alimentaires associatives sont les mêmes que celles que nous avons vues dans les quartiers populaires en avril dernier. Au vu de la misère sociale actuelle, le Gouvernement n'en fait pas assez pour les jeunes, ce doit être la priorité des priorités. Des repas à un euro pour les

étudiants, c'est bien, mais ce n'est pas assez. Il est vraiment dommage que l'État ne se fixe pas plus de moyens et d'ambition pour l'accompagnement de tous les jeunes. C'est la clef de leur insertion.

Et le plan de relance qui consacre juste 1 % à la lutte contre la pauvreté?

Tout comme le plan Pauvreté II, ce plan de relance n'est manifestement pas à la hauteur des enjeux sociaux actuels. Il faut agir plus vite et plus fort car la misère conduit à des drames humains qui risquent de se multiplier dans les mois à venir. Il faut clairement se poser la question des APL qui ont été diminuées et qu'il faut rehausser. Le logement, c'est la dépense incontournable qui pose très vite problème lorsque l'on est en situation de fragilité. Et puis je pense aussi à tous les « invisibles », les plus précaires des plus précaires, qui passent en dehors de tous les radars. Il faut absolument éviter l'isolement total, en renforçant « l'aller vers », notamment les maraudes qui doivent pouvoir proposer un accompagnement sanitaire et social. Il faut aussi développer le plan « Logement d'Abord » sur tout le territoire... Sur ces deux points et sur bien d'autres, les associations ont fait un travail extraordinaire depuis le début de la crise. Même si l'enveloppe de 100 millions qui leur a été accordée dans le plan de relance est une bonne chose, ce n'est pas du tout suffisant. ■

M^{me} H, Chambéry

Mes dons sont-ils éligibles aux déductions sur l'IFI?

À partir d'une valeur nette de patrimoine immobilier de 1,3 M€, vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). La Fondation Abbé Pierre, reconnue d'utilité publique, vous permet en effet de déduire de cet impôt 75 % du montant de vos dons, dans la limite de 50 000 €/an (art. 978 du CGI).

Par exemple, pour un don de 3 000 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 2 250 € et votre don ne vous coûte que 750 €.

La date limite pour donner au titre de l'IFI est la date limite de déclaration, identique à celle de l'impôt sur le revenu. Elle varie selon votre département. C'est la date de réception du don par la Fondation qui fait foi.

M. R, Melun

Je me demande s'il existe des liens entre la Fondation et la société d'Hlm Emmaüs Habitat ?

Oui, nous sommes effectivement étroitement liés avec Emmaüs Habitat, société Hlm de droit commun créée en février 1954 par l'abbé Pierre, dont le capital est détenu principalement par la Fondation. 6 de ses administrateurs siègent d'ailleurs à son Conseil d'Administration. Aujourd'hui, Emmaüs Habitat loge en Île-de-France près de 50 000 personnes dans quelque 14 000 logements, dont des Pensions de famille. En 2022, une Pension de famille réalisée grâce au soutien financier de la Fondation verra le jour à Esteville, sur le site même du lieu de mémoire dédié à l'abbé Pierre.



E111BSABO

Bon de soutien et d'abonnement

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9

Oui, je décide de m'abonner au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre: «**et les autres?**» pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats. 4 € pour 4 numéros par an.

Oui, je soutiens la Fondation Abbé Pierre par un don de: €

M^{me} M^{lle} M.

Raison sociale:

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Code postal: Ville:

Téléphone (facultatif):

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation Abbé Pierre à cette adresse:

..... @

Règlement: chèque bancaire ou postal

libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre

La Fondation Abbé Pierre s'engage à protéger vos données personnelles et à les enregistrer dans un fichier informatisé en toute sécurité chez des prestataires de confiance. Leur traitement est réalisé par le service de la relation donateurs de la Fondation, pour gérer vos dons et envoyer vos courriers et reçus fiscaux. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant la Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9. Tél.: 01 55 56 37 25. Email: service.donateurs@fondation-abbé-pierre.fr Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case:

La Fondation réagit

Le 3 septembre dernier, en pleine crise économique et sociale, le Gouvernement présentait un plan d'investissement massif de 100 milliards d'euros, « France relance », dans lequel seul 1 % était consacré aux personnes vulnérables.

Comment peut-on imaginer, après des mois si critiques pour les plus fragiles, que cette enveloppe puisse durablement répondre aux situations de détresse et d'exclusion qui ne cessent d'augmenter ?

Durant cette période, la protection sociale a montré d'importantes failles et limites et les plus fragiles payent le prix de politiques budgétaires de trop courtes vues menées depuis de nombreuses années.

Investir sur le plan social, c'est au contraire s'inscrire dans la durée, se projeter dans l'avenir, dans une logique d'anticipation, de soutien, d'accompagnement et de prévention pour éviter le basculement du plus grand nombre dans la précarité.

« **Le Gouvernement doit**

rapidement recadrer le tir

Alors que des solutions sont connues pour lutter contre l'exclusion, ce plan de relance est une occasion manquée, notamment en matière de politique sociale du logement.

Depuis quatre ans, malheureusement, on ne peut que dénoncer la faiblesse des moyens financiers et humains dédiés à la protection sociale et à la politique de lutte contre la pauvreté.

Le Gouvernement a encore un peu de temps pour réagir et faire du logement une priorité, alors qu'il est le grand oublié de ce plan de relance.

Il faut au plus vite revenir sur les coupes effectuées dans les APL depuis 3 ans, il faut de toute urgence investir dans le logement très social, appliquer des baisses de loyer ciblées pour les plus précaires, accompagner les personnes sans domicile, prévenir les expulsions et créer un fonds d'aide national à la quittance, lutter contre la précarité énergétique, renforcer le plan « Logement d'Abord », augmenter les minima sociaux et les ouvrir aux 18-25 ans, relancer la réflexion sur le revenu universel d'activité.

Il est encore possible de recadrer le tir, en répondant aux enjeux sociaux tout autant qu'aux enjeux écologiques et économiques. Car il est certain qu'il n'y aura pas de relance durable pour notre pays sans plus de justice sociale. ■



Certificat renouvelé

Le 23 décembre 2020, le ministère de la transition écologique a reconduit pour trois ans le programme de lutte contre la précarité énergétique de la Fondation Abbé Pierre. Actif depuis 2012 et intitulé « Toits d'Abord », ce programme soutient financièrement la création d'une offre nouvelle de logements pour les plus démunis, essentiellement par la réhabilitation de bâtiments anciens.

Gagn'1 Kaz reconnu

Le 1^{er} janvier, le dispositif « Gagn'1kAZ » soutenu par la Fondation à La Réunion depuis 2012, est devenu « Un Chez Soi d'Abord » et permettra à terme de loger 100 personnes aujourd'hui sans domicile dans l'île. Ce dispositif est par ailleurs nommé parmi les nouveaux territoires de mise en œuvre accélérée du plan « Logement d'Abord ».

Morts à la rue

Le 30 mars dernier, le Collectif « Les Morts de la rue » organisait un hommage national aux morts de la rue. Au moins 535 personnes sans abri sont décédées en 2020 sur le territoire français.

Procès des marchands de sommeil parisiens

La Fondation s'est félicitée de la décision prise par la 31^e Chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de Paris, le 10 mars dernier, qui a reconnu la culpabilité des deux prévenus et prononcé des peines de prison importantes à leur égard. Les victimes, suivies et soutenues par la Fondation depuis 2014, vont quant à elles pouvoir bénéficier de dommages et intérêts d'environ 80 000 euros. La Fondation continuera à accompagner les occupants encore sur place afin que leur situation s'améliore rapidement.

Loi SRU : anniversaire et bilan

À l'occasion des 20 ans de la loi SRU, la Fondation a fait paraître son nouveau palmarès 2017-2019. Lors de cette période, la loi SRU a encore fait la preuve de son efficacité. Alors que les objectifs de production ont globalement été atteints, ce bon résultat cache toutefois de grandes disparités parmi les communes concernées. La loi reste donc indispensable face aux 550 communes qui n'ont pas atteint leur objectif triennal et plus encore pour les 280 récalcitrantes, les mauvaises élèves. Le respect de la loi est également très inégal selon les régions. À ce titre, les deux régions les plus tendues, les plus chères et les plus ségréguées, à savoir l'Île-de-France et Paca, comptent le plus de villes en retard. 📍



© Ljubisa Dantovic

« Logement d'Abord » : l'avis de la Cour des comptes

Dans un référé rendu public le 7 janvier, la Cour des comptes se penche sur la politique en faveur du « Logement d'abord ». La Cour estime que « l'ambition qui consisterait à faire accéder à un logement en cinq années les personnes éligibles qui se trouvent sans domicile ne paraît pas hors de portée » et formule quatre recommandations. La première consiste à faire de l'orientation des personnes sans domicile vers le logement une priorité effective pour l'ensemble des acteurs du « Logement d'abord ». Seconde recommandation :

accentuer l'occupation sociale du parc de logements Hlm en zones tendues. Troisièmement, modifier les règles et pratiques d'attribution des logements sociaux afin que les ménages sans domicile soient davantage reconnus comme prioritaires et bénéficient d'une part plus élevée des attributions. Enfin, la dernière recommandation vise à mettre en place des mécanismes incitatifs pour transformer progressivement les places d'hébergement d'insertion en logements sociaux ou adaptés. 📍



© Louis Garnier

Point de vue

« Il faut une suite législative à la loi SRU »

Thierry Repentin, maire de Chambéry, préside la commission nationale SRU missionnée pour réfléchir à la prolongation des objectifs de la loi au-delà de 2025. Il a remis son rapport fin janvier à Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement.

20 ans après sa promulgation, comment prolonger loi SRU ?

Il ne faut surtout pas casser la dynamique de la loi SRU qui favorise la mixité sociale et pour cela, il faut un nouveau texte législatif dès cette année pour bien enclencher la nouvelle période triennale 2022-2025. Aujourd'hui, la loi SRU fait partie du socle républicain. En 20 ans, elle a permis de construire 1,8 million de logements sociaux et très sociaux, dont 900 000 dans des communes qui ont été obligées de développer une offre locative accessible aux ménages modestes. Où en serait la mixité sociale sans cette loi ? N'oublions pas que les personnes que nous avons applaudies depuis nos fenêtres au début de la crise sanitaire, le corps médical, les caissières, les personnels des collectivités locales... sont celles qui sont éligibles au logement social. On ne peut pas d'un côté les applaudir et de l'autre ne pas les loger. Il faut qu'elles soient les bienvenues sur tout le territoire, là où elles travaillent. Aujourd'hui, ce sont 70 % de nos concitoyens qui sont éligibles au logement social.

Comment faire pour réduire le nombre des mauvais élèves ?

Construire des logements sociaux est un acte politique volontaire, il faut donc que les sanctions soient appliquées plus fermement quand les communes rechignent à faire du logement

social et que les pénalités soient proportionnelles à l'absence de volonté politique. Nous avons été par ailleurs vigilants à ce que les communes qui ne diversifient pas leur offre de logements sociaux soient aussi pénalisées. En effet, il ne s'agit pas de construire uniquement des résidences étudiantes ou des maisons de retraite. Depuis 2013, la loi prévoit la réalisation d'au moins 30 % de logements très sociaux familiaux dans la phase de rattrapage. Ce pourcentage doit être maintenu au-delà de 2025. C'est l'esprit même de la loi qui doit être préservé : nous devons offrir partout en France une diversité de logements accessibles pour les ménages modestes et pour les plus précaires.

Il faut pour cela aussi utiliser les autres outils de la loi : il y a notamment la reprise du permis de construire par le préfet sur tout ou partie du territoire de la commune carencée. Sur le dernier bilan triennal de la loi, on constate que l'État n'a repris cette compétence qu'à seulement 11 communes mauvaises élèves. C'est un pouvoir régalién qui n'est pas assez utilisé, notamment en Paca et en Île-de-France, les deux régions les plus en retard dans la production de logements sociaux et qui concentrent le plus de demandes. Citons aussi la perte du pouvoir d'attribution des logements par le maire qui est une autre forme de reprise de compétences prévue par la Loi.



« Aujourd'hui, la loi SRU fait partie du socle républicain. [...] Où en serait la mixité sociale sans cette loi ? »

Y a-t-il aussi des mesures incitatives à promouvoir ?

Je pense aux contrats de mixité sociale qui sont une opportunité réelle de mutualisation des outils et de collaboration de tous les acteurs du logement. Ces contrats permettent de mettre tout le monde autour de la table, en expliquant ce que chacun peut faire. Beaucoup de maires ne connaissent pas tous les outils mis à leur disposition, par exemple l'intermédiation locative qui permet de proposer dans les zones tendues d'intégrer des logements du parc privé avec des loyers accessibles, dans les quotas de la loi SRU. Ces contrats de mixité sociale peuvent créer une dynamique vertueuse et rendre possible le rattrapage des communes carencées. La loi SRU est une boîte à outils très bien fournie. Il doit y avoir dès maintenant un affichage fort de la part du Gouvernement en ce qui concerne l'application de la loi SRU sur la période 2022-2025. ■



Merci Kong Factory

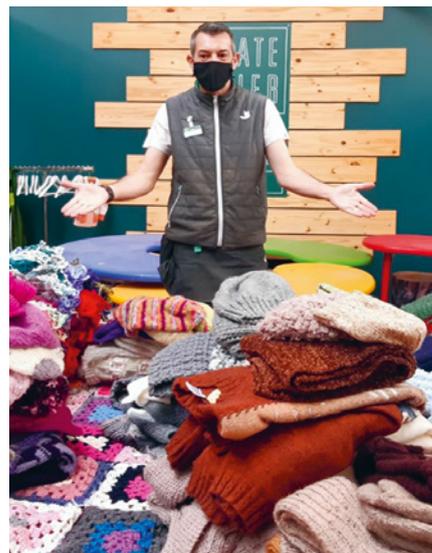
Kong Factory publiait en juillet dernier au profit de la Fondation un livre de 100 photographies de Paris pendant le 1^{er} confinement, « Paris Lockdown », préfacé par Christophe Robert, délégué général de la Fondation, qui s'est vu remettre en janvier un chèque d'un montant de 10 000 euros équivalent à la majeure partie des recettes tirées de la vente des photos et du livre.

Don de Saint-Gobain

Avec la pandémie de la Covid-19, les masques sont devenus essentiels pour se protéger du virus. Saint-Gobain a effectué deux dons de masques chirurgicaux à la Fondation, soit au total 55 000 pièces qui ont été distribuées aux habitants et personnes accueillies ainsi qu'aux bénévoles et salariés des Boutiques Solidarité et Pensions de famille, à l'Espace Solidarité Habitat de Paris, sans oublier les agences régionales et le siège de la Fondation. Un grand merci!

7^e édition !

Du 12 au 21 février, Truffaut organisait la 7^e édition du « Week-end du Tricot » au profit de la Fondation Abbé Pierre. De nombreux client(es) tricoteus(es) se sont mobilisé(e)s en lien avec une vingtaine de magasins (Amiens, Blois, Bry-sur-Marne, Caen, Deauville, Domus, Herblay, Ivry-sur-Seine, La Ville du Bois, Le Chesnay, Le Mans, Mauguio, Mulhouse, Orléans, Pau, Plaisir, Poitiers, Quimper, Saint-Malo, Villeparisis). Durant 10 jours, ils ont tricoté écharpes et bonnets pour les personnes en difficulté, permettant ainsi de verser 10 000 euros à la Fondation en soutien à ses actions en faveur de personnes mal logées. Pascal Truffaut, Responsable Marketing et Événementiel : « Cette 7^e édition a rencontré encore plus d'engouement que les précédentes. Un peu plus de participants et toujours plus de tricots



en faveur des plus démunis : plus de 700 pièces tricotées dans notre Truffaut de Wittenheim, plus de 500 dans notre Truffaut à La Ville du Bois et bien d'autres ! Truffaut est également fier de remettre un chèque de 10 000 € à la Fondation Abbé Pierre. » ■

De nouveaux Prêts à Impact en région

La Caisse d'Épargne a créé la « Prêt à Impact Social et Environnemental », une nouvelle offre pour valoriser l'engagement social ou environnemental de ses clients du secteur de l'immobilier et du logement social. Pour chaque Prêt à Impact souscrit, le taux d'intérêt est indexé sur un objectif de performance extra-financier social ou environnemental de ses clients et la bonification perçue pourra être reversée à une association. Après un premier Prêt à impact entre La Caisse d'Épargne IDF et la RIVP, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire et Côtes d'Armor Habitat (construction et gestion de logements locatifs sociaux) ainsi que la Caisse d'Épargne Hauts-de-France et La Société Immobilière Grand Hainaut (locations de logements sociaux individuels et collectifs, accession à la propriété) ont également convenu de reverser annuellement tout ou partie de leur bonification à la Fondation Abbé Pierre. ■

La liste solidaire s'allonge !

Depuis le début de la crise sanitaire, un grand nombre d'entreprises sont venues soutenir le fonds d'urgence de la Fondation lancé le 3 avril 2020. Et la liste continue de s'allonger... Nous tenions à remercier ici chacune d'elles : Caisse d'Épargne IDF, Fondation groupe EDF, Fonds JM Bruneau, Fondation BNP Paribas, SCI La Démocratie, Fonds

Meyer Louis-Dreyfus, BNP Paribas ERE, Smurfit Kappa France, Andera Partners, EFFY Connect, S&P Foundation (via FKBUS), Ekwateur, Procivis, Genie Flexion, American Express (via FKBUS), Actinvision, Fondation SNCF, Catalent (via KFBUS), Naturalia, Naturex, Quadro, Agnès b., Matmut, SAS Les Petits fils de veuve Ambal-Piffaut, Ikéa, Fondation JBDV. ■



© Ljubisa Danilovic

Depuis 5 ans,
la générosité
de Louise
est encore
bien vivante.

C'est d'autant
plus admirable
qu'elle n'est
plus parmi
nous.



Avec le legs, vous continuez à faire vivre votre générosité

« Grâce à son legs, Louise vient en aide aux plus démunis depuis 5 ans. Chaque hiver, elle leur procure de la nourriture et un logement, elle soutient des familles victimes d'expulsions et se bat pour qu'elles retrouvent leur dignité. »

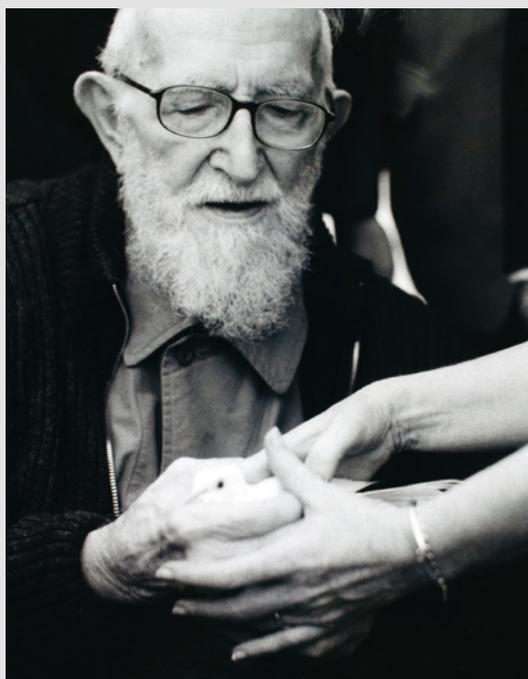
Vous pouvez choisir de léguer tout ou partie de vos biens à la Fondation Abbé Pierre en la désignant comme bénéficiaire de votre testament. Vous continuerez ainsi à venir en aide aux plus démunis après votre décès.

Vous disposez de vos biens jusqu'à la fin de votre vie et vous pouvez à tout moment modifier, compléter ou annuler votre testament.

Il existe plusieurs types de legs en fonction de ce vous souhaitez transmettre. Un legs est « universel » si vous souhaitez voir la Fondation recueillir la totalité de votre

patrimoine, « à titre universel » si seulement une partie de votre patrimoine est visée, ou « à titre particulier » si vous désignez expressément un bien ou une somme d'argent. Demandez sans engagement notre brochure Legs, Donation et Assurance-Vie.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Joëlle Garnier : 01 55 56 37 27
jgarnier@fondation-abbe-pierre.fr
www.fondation-abbe-pierre.fr/legs



© Catherine Guyot

Message de l'abbé Pierre

« Le droit d'un seul homme est le résultat des obligations de tous. »

Il y a plus d'un an, le Président de la République annonçait la mise en place du 1^{er} confinement avec ces mots: «*Nous sommes en guerre contre le virus Covid-19*».

Si la bataille sanitaire semble bien engagée aujourd'hui dans notre pays avec une campagne de vaccination qui s'accélère, un combat tout aussi vital peine à s'imposer durablement: la lutte contre l'exclusion et la misère.

En France, alors même que notre nation a su prendre dans l'urgence d'importantes mesures pour venir en aide aux plus vulnérables, il semble qu'au plus haut sommet de l'État, lorsqu'il s'agit d'apporter des réponses durables (augmentation des minima, ouverture du Rsa aux moins de 25 ans, augmentation des Apl...), la priorité reste donnée à l'économie.

On ne peut accepter un tel choix politique qui risque de laisser sur le bord de la route celles et ceux qui souffrent depuis un an maintenant et tous ceux dont la situation déjà précaire s'est aggravée. Dans notre pays, l'une des plus grandes puissances mondiales, des centaines de milliers de personnes, adultes, jeunes et enfants, ne peuvent se nourrir et se soigner correctement, payer leur loyer chaque mois, travailler, étudier.

«J'ai compris cette chose toute simple qu'en réalité l'unique source de l'intelligence politique, l'unique source de l'intelligence pour l'action, pour le bien commun, l'unique source de cette intelligence, c'est la participation à la peine de ceux qui souffrent le plus dans la communauté qu'il faut gouverner.

On n'est intelligent politiquement que si on participe à la peine de ceux qui souffrent.»
Conférence de Genève, mai 1954.

Aujourd'hui, en France, un jeune de moins de 25 ans, sans emploi ni famille ne dispose d'aucune ressource pour vivre. 300 000 personnes sont sans domicile. En France, des familles entières survivent dans des bidonvilles, des squats ou des abris de fortune...

La guerre contre l'exclusion et la misère ne pourra pas se gagner avec un vaccin. Elle demande un traitement sur le long terme, des investissements humains et financiers importants, elle ne peut se contenter d'aides ponctuelles ou de dispositifs limités. Cette guerre-là peut et doit être menée et remportée par tous et en particulier nos responsables politiques qui ont en charge la protection sociale de tous les citoyens.

L'abbé Pierre en était convaincu et nous le sommes aussi: nous pouvons construire un monde plus fraternel et plus juste, respectant la planète, la vie et la dignité de chacun. Autant qu'un devoir, c'est aujourd'hui une obligation si nous voulons continuer à vivre dans un monde préservé et en paix, où les générations futures puissent s'épanouir. Il nous faut aujourd'hui défendre l'accès aux droits pour tous, qu'il s'agisse du logement, de la santé, de l'éducation, sans oublier l'alimentation, la culture et le sport. Plus que jamais dans ce «monde d'après», le combat de l'abbé Pierre est le nôtre. ■

Raymond Étienne,
Président du groupe de la mémoire de l'abbé Pierre.

➔ **L'abbé Pierre rencontre des personnes mal logées en 2002.**



« On n'est intelligent politiquement que si on participe à la peine de ceux qui souffrent. »